Plaine de Vacances
Les Castors CJJM
Projet d'Accueil
Mis à jour 2020

L'enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Art. 31 - Convention Internationale des Droits de l'Enfant





Table des matières

Projet pédagogique

1. Identification
2. Public
3. Objectifs
4. Encadrement
 4.1. Composition de l'équipe
 4.2. Préparation
 4.3. Nos outils d'animation
5. L'organisation des groupes d'enfants
 5.1. Les Bouts'chou
 5.2. Les minis
 5.3. Les petits
 5.4. Les grands
6. Un cadre sécurisant et sécurisé
7. Mais aussi...

Le ROI

1. Conditions de participation
2. Inscriptions
3. Journée type
4. PAF
5. Assurance
6. Effets personnels
7. Sécurité
 7.1. Infirmerie
 7.2. Prise de médicaments
 7.3. En cas d'incendie
8. Réclamation
9. Droit à l'image
10. RGPD

Projet Pédagogique



1. Identification :

ASBL Les Castors CJJM – centre de vacances
Adresse : Rue du Faubourg, 18 à 6250 Aiseau
Tél. 071/76.03.22
N° d'entreprise : 420.457.485
Email : Info@castor.be - Website : www.castor.be
Responsables :
- ROMAIN Diego Animateur-coordinateur & Coordinateur CDV
- DELPORTE Stéphanie Coordinatrice CDV

2. Public :

La plaine de vacances de l'ASBL Les Castors CJJM propose des activités pour les enfants de 2,5 à 15 ans et ce, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles, politiques ou religieuses. Ainsi la plaine est fréquentée par l'ensemble des enfants qui ont envie de participer à des animations de Vacances.

Pour les Castors, chaque enfant est unique et mérite une attention particulière. C'est pourquoi, à la demande des parents, tuteurs,… il est possible d'organiser une rencontre avec le coordinateur pour répondre à leurs questions et cibler au mieux les besoins de l'enfant.

3. Nos objectifs :

Avant tout, pour la plaine de vacances des Castors, il s'agit de proposer des vacances épanouissantes où l'amusement est au centre de l'attention de chacun.

3.1 Contribuer au développement affectif de l'enfant

- Considérer l'enfant comme un être unique et à part entière,
- Encourager l'enfant dans ses actes et promouvoir ainsi la confiance en soi,
- Permettre à l'enfant de s'exprimer verbalement et avec son corps,
- Encourager l'enfant dans son autonomie,
- Soutenir l'échange verbal entre l'enfant et l'animateur (écoute, histoire, blague,)
- Donner à l'enfant la possibilité de participer ou non, à l'activité tout en l'encourageant à respecter son choix et à pouvoir l'exprimer tout en respectant celui des autres.

3.2 Permettre l'inclusion de tous les enfants dans nos plaines

- Les Castors souhaitent favoriser l'intégration sociale de tous, ainsi que l'ouverture aux différences.
- Lorsque la plaine des Castors accueille un enfant à besoins spécifiques les Castors adaptent leur pédagogie et leurs animations.

3.3 Développer l'esprit de socialisation et de citoyenneté de l'enfant

- Soutenir l'enfant dans son autonomie,

- Donner à l'enfant l'envie de se respecter pour pouvoir respecter les autres,
- Créer une relation de qualité entre l'enfant et l'animateur, entre l'enfant et les autres enfants du groupe. L'animateur se met au niveau des enfants ;
- Permettre à l'enfant de s'exprimer dans la vie en groupe, construction d'une charte de vie en collectivité, création d'un espace où les enfants pourront exprimer leurs émotions, leurs envies ;
- Permettre à l'enfant de vivre en groupe dans un esprit de solidarité et de coopération ;
- Viser l'apprentissage à la citoyenneté par des activités adaptées, des moments d'échanges et de création.

3.4 Proposer des activités d'expression et de créativité qui permettent à l'enfant de s'épanouir

- Offrir à l'enfant un environnement stimulant et sécurisant, pour lui donner la possibilité de développer son imaginaire et sa créativité ;
- Offrir la possibilité aux enfants d'avoir des moments sans animation ou activités non dirigés sous la surveillance de l'animateur et laisser du matériel à leur disposition ;
- Permettre à l'enfant de développer son imaginaire, sa créativité manuelle pour lui permettre de s'ouvrir aux autres et à son environnement ;
- La musique augmente la créativité, les animateurs accompagnent les enfants par la musique, le chant, la découverte et/ou la création d'instruments ;
- Laisser l'enfant s'exprimer par le verbal ou par le corporel ;

3.5 Favoriser les activités en plein air

- Permettre à l'enfant d'être en contact avec son environnement (milieu de vie), comprendre le monde qui l'entoure, vivre avec des animaux (de la Ferme des Castors), découvrir le patrimoine naturel et culturel de la région ;
- Proposer des activités sportives ou des jeux en plein air ;
- Proposer des moments de détente et de temps libre à la plaine de jeux ;
- Partir à la découverte de la nature (les plantes sauvages, pêche aux insectes, observer la vie dans la rivière),
- Créer des cabanes dans les bois, vivre un parcours d'aventurier.

« Notre objectif principal est que l'enfant se sente en vacances et s'amuse tout en profitant d'un bon bol d'air frais. »

4. Encadrement :

Les normes d'encadrement de notre centre de vacances sont de 1 animateur par 8 enfants de moins de 6 ans et de 1 animateur par 12 enfants pour les groupes d'enfants de plus de 6 ans. Au moins un animateur sur 3 est breveté.

4.1 Composition de l'équipe

- **La coordination**

 Le coordinateur est la personne ressource de l'équipe pluridisciplinaire (Animateur, cuisinier, personnel d'entretien, …). Il gère les différentes équipes du centre mais aussi la communication avec les parents (accueil des parents le lundi, visite du centre, répondre aux demandes spécifiques), il soutient les animateurs dans leurs tâches quotidiennes mais aussi les

accompagne dans la gestion de groupe (par exemple soutien à la gestion des conflits entre enfants). Il prend en charge une partie de l'administration (présence quotidienne, gestion des fiches médicales, …) et il est le garant du bon déroulement de la plaine de vacances en veillant à la sécurité de tous.

Le coordinateur veille au bon déroulement des activités et organise des réunions quotidiennes. Les réunions ou débriefings de journée, servent à évaluer la vie de la plaine de vacances et de chaque groupe avec des outils pédagogiques. Elles servent de moment d'échange entre les animateurs pour la co-construction des animations, pour se former ou partager des expériences. Le coordinateur est à l'écoute des animateurs et les soutient dans leur projet de vacances. Le coordinateur a également le rôle de vérifier le poste « infirmerie », et est habilité à gérer la santé des enfants.

- **Les animateurs**

 L'animateur est la personne responsable/référente de son groupe d'enfants pour toute la semaine. Il est aussi une personne à l'écoute des enfants et des parents. Il organise des activités en rapport avec le projet d'animation et les attentes des enfants. L'animateur veille à respecter le rythme de chacun tout en proposant, notamment, des activités extérieures ou intérieures, des activités dynamiques ou calmes.

 L'animateur met en place son espace d'animation : son local en fonction de l'âge des enfants, en fonction des besoins de ceux-ci et de la dynamique qu'il veut mettre en place. Il est garant de la sécurité de son groupe lors des animations qu'il propose. Il respecte et partage les valeurs et objectifs du projet pédagogique du centre de vacances.

 En cas de problème, l'animateur peut compter sur le coordinateur.

- **Le personnel**

 Les enfants seront amenés à côtoyer de près ou de loin différentes personnes qui ont toutes une mission d'entretien ou d'accueil sur le domaine. Ces personnes sont parfois intégrées à l'équipe d'encadrement, le temps d'un atelier spécifique (ex : atelier cuisine).

4.2 Préparation

L'équipe d'animation se prépare aux différents projets de la plaine par le biais de réunions de réflexion portant sur :

- Le projet pédagogique, sa concrétisation ;
- Le projet d'animation et les pratiques professionnelles ;
- L'aménagement des locaux et des espaces ou encore de moments collectifs de préparation ;
- Le fond et l'organisation du centre de vacances.

L'équipe se forme à de nouvelles techniques, de nouvelles animations. Le centre accueille bon nombre de volontaires qui font partie intégrante de l'équipe.

4.3 Outils d'animation

- Le carnet de « préparation »

Cet outil permet à l'animateur une réflexion globale avant l'arrivée des enfants. Quel fil rouge ? Comment faire passer les valeurs du centre ? Quelle méthodologie ? C'est un carnet qui permet de prévoir des animations et qui permet également d'y réfléchir avec les enfants et de tenir

compte de leurs attentes, avis, suggestions. L'outil se compose de différents items : philosophie du centre de vacances (les valeurs que l'on veut faire passer), « l'araignée » brainstorming d'activités, un semainier avec les idées de l'animateur (avant le début du centre de vacances), un semainier retravaillé avec les idées des enfants et des fiches de préparations : Activité – Vie en collectivité (titres, descriptions, buts, philosophie, variantes, croquis, sécurité, rythme de l'enfant, choix de l'enfant, ressenti).
Le carnet se termine par une feuille de présence à compléter avec les enfants présents ainsi que les remarques médicales et une auto-évaluation.

- Vécu de l'enfant :

Outil sur les émotions. Pour aborder leur vécu, avec les enfants, en équipe nous avons mis en place un outil adapté aux différents groupes que l'on accueille pour parler des émotions, du ressenti. L'outil se présente sous forme de cartes. Elles sont illustrées pour les plus jeunes avec le monstre de la couleur des émotions (La couleur des émotions – Marie Antilogus). L'enfant choisit une émotion et exprime ou non son choix. Nous avons limité à 4 émotions : joie, colère, tristesse, peur. Pour les plus grands, nous utilisons aussi des cartes d'émotions avec une graduation. Pour finir, chaque animateur peut personnaliser cet outil et la méthode qu'il utilise pour que les enfants s'expriment. Chacun d'entre nous reste libre du moment, de la fréquence à laquelle il l'utilise. Certains l'utiliseront quotidiennement, d'autre en fin de plaine ou encore pour désamorcer une crise dans le groupe. On peut les utiliser avec tout le groupe ou individuellement.

- La charte de vie :

Chaque groupe crée une charte de vie. Cette activité sert à rendre les enfants responsables. La charte est mise en place de différentes manières en fonction de l'âge des enfants. Les règles peuvent être illustrées pas des images simples pour les plus jeunes et discutées en groupe pour les plus grands.
L'animateur arrive avec une méthode active pour faire germer les idées, les principes que le groupe va défendre pendant le centre de vacances. S'il y a un souci dans le groupe, l'animateur ou l'enfant peut y faire référence pour se justifier. Elle peut être réajustée en cours de semaine avec les ressentis des enfants et améliorations de l'animateur. L'animateur a pour mission de faire transparaitre dans la charte les valeurs du centre de vacances tout en respectant la parole de tous : enfants comme encadrants.

- Le choix de travailler par thème :

Notre centre de vacances a décidé de fonctionner par thème. Ce choix permet à l'animateur de l'exploiter dans les décors, dans les animations, il crée une dynamique et incite l'enfant à entrer dans un univers fantastique. Le thème crée une ambiance dynamique et sympathique et contribue à la qualité de l'animation.
Nos équipes mettent tout en œuvre pour que le thème ne soit pas une restriction dans le choix qui est offert aux enfants. L'enfant a toujours l'espace pour parler de ses envies, de ses besoins et l'équipe d'animation en tient compte au quotidien.

5. L'organisation des groupes d'enfants :

Nous avons fait le choix de travailler avec des groupes d'âge mixtes. Voici les tranches d'âges :

5.1 Les bouts'chou dès 2.5 ans

Le groupe des bouts'chou est souvent une première expérience pour l'enfant qui bien parfois n'est pas encore rentré à l'école ou a été accueilli chez une gardienne ou en crèche. L'encadrement pour de ce groupe d'enfant est plus important. L'encadrement est de deux animateurs pour un groupe de plus ou moins 12 enfants. Les enfants de cette tranche d'âge ne sont pas forcément propres donc nous demandons aux parents de prévoir le nécessaire de change.

Cet encadrement rassurant, facilite l'épanouissement de tous, favorise l'autonomie et la socialisation en groupe. Etant plus centré sur lui-même, il est plus facile pour l'enfant de cet âge de de créer du lien avec l'adulte qu'avec les autres enfants. Un temps d'accueil est mis en place de manière à privilégier le lien entre l'animateur, l'enfant et les parents et afin de faciliter la séparation avec les parents (temps de transition).

Le local est aménagé pour que les bouts'chou s'y sentent bien et bien accueillis. Des rituels sont mis en place. Les repas se passent dans leur local pour plus d'intimité et de cocooning. Une sieste est prévue en début d'après-midi pour les enfants qui en ont besoin, les autres profitent d'un moment calme. Les parents récupèrent les enfants dans le local, ce qui permet à nouveau un moment entre l'enfant, l'animateur et les parents.

5.2 Les Minis ◊ jusqu'à 6ans

Cette plaine de vacances correspond aux enfants qui en ont déjà vécu une ou une entrée à l'école. L'enfant doit être propre, il arrive toutefois des accidents. L'animateur met en place des moments pour éviter cela, le fait d'aller aux toilettes se fait à la demande de l'enfant qui est toujours en apprentissage. L'encadrement de ce groupe est d'un animateur pour 8 enfants en fonction de nos locaux.
Cette organisation permet à chaque animateur d'aménager l'espace, de créer des coins, de plonger les enfants dans un univers en fonction du thème de la semaine.

Le programme des animations est construit avec les enfants. Les animateurs adaptent les animations en fonction du rythme des enfants. Un moment calme est prévu en début d'après-midi, ce moment permet à l'enfant de recharger ses batteries pour le reste de la journée et de se recentrer sur lui. Certains enfants font la sieste, d'autres feuillettent des livres ou jouent calmement ou parfois, s'ils en ont le besoin, ne font rien.

L'animateur profite des espaces extérieurs, des bois ou encore de la plaine pour animer les enfants. Les enfants ont à disposition du matériel pour leurs moments de temps libre.

L'animateur accueille l'enfant et les parents en début de journée. Lors de ce moment, l'animateur partage les animations prévues, répond aux questions des parents et aux besoins des enfants. Pour le retour, le coordinateur organise un rassemblement où les parents peuvent facilement récupérer leurs enfants d'âges différents.

5.3 Les petits ◊ à partir de 6 ans

L'animateur construit avec les enfants le programme des activités, il crée avec eux un espace de parole ainsi qu'une charte. Le local est aménagé pour que les enfants puissent être autonomes dans leur action. L'enfant trouvera facilement le matériel pour ses activités manuelles et des jeux pour ses moments libres.

L'animateur veillera à proposer des activités extérieures pour développer l'imaginaire, partir à l'aventure. Des activités créatives seront proposées où l'enfant suivra de temps en temps « un modèle » pour une activité spécifique mais il laissera, également, son imagination le conduire vers un autre résultat.

Des animations avec des groupes de plus vieux ou plus jeunes peuvent être organisées pour des grands jeux, olympiades, kermesse...

Les repas des enfants se prennent principalement dans le réfectoire mais il arrive parfois que les groupes mangent à l'extérieur et profitent des tables en dehors.

Le moment de l'accueil, 9h00 – 9h30, permet à l'animateur de faire un suivi avec les parents sur les besoins et les attentes des enfants et d'échanger. En fin de journée, un rassemblement est organisé pour faciliter la reprise des enfants dans les différents groupes.

5.4 Les grands ◊ à partir de 9 ans

Des plaines de vacances avec des animations variées pour continuer à fasciner les (prés-) ados et les emmener vers de nouvelles aventures. Les adolescents pourront ainsi trouver leur place dans notre centre de vacances avec des animations enrichissantes pour eux. Nous voulons qu'ils soient acteurs de leurs vacances, l'animateur est là pour organiser au départ des envies, des attentes, des choix des ados. L'animateur met en place avec le groupe une charte de vie en collectivité. Elle est rédigée de façon positive pour ne pas mettre en échec les jeunes.

Les activités de bois, d'extérieur, les jeux de coopération sont favorisés pour cette tranche d'âge. Certains animateurs fonctionnent en atelier pour que chaque jeune puisse faire ce qu'il souhaite. Le jeune a le droit de ne rien faire car ne rien faire c'est déjà quelque chose ☺ !

Il est possible de se regrouper avec d'autres groupes pour organiser des jeux de grande ampleur. Les repas de ces groupes se passent dans le réfectoire. Pendant les repas, les jeunes se responsabilisent et se mettent au service du groupe et réalisent certaines tâches.

6. <u>Un cadre sécurisant et sécurisé :</u>

La Ferme des Castors à Aiseau

Le domaine de l'Asbl Les Castors est situé dans le « pays noir » de la région de Charleroi et constitue un premier écran vert en quittant Charleroi vers Namur. A l'orée de nombreux bois, le domaine est traversé par une rivière (la Biesme).

De grandes aires de jeux sont accessibles par les différents groupes pour permettre de prendre l'air, de s'amuser en extérieur et de créer son petit monde, sa « mini-société » au sein de laquelle chaque enfant va trouver sa place, va expérimenter, va s'exprimer et va grandir…
« Castorland » est accessible pour les enfants de la plaine.

Un « Agoraspace » et un parcours de santé permettent la pratique de plusieurs sports. Les chemins longeant l'ensemble offrent la possibilité aux plus jeunes de faire du vélo ou du cuistax en toute sécurité.

Une mini-ferme, un manège, un jardin, un bosquet, vont permettre la sensibilisation à la nature. Les enfants pourront s'y impliquer activement.






L'infrastructure est adaptée aux activités et au public des Castors.

Les Castors disposent d'au moins 14 locaux aménagés avec du mobilier adapté à l'âge des enfants (petites chaises, petites tables, mobilier de taille moyenne ou table et chaise « d'adulte »).

Chaque local dispose d'armoires avec du matériel créatif ainsi que des jeux. Chaque local dispose du même matériel favorisant la créativité de base en un nombre suffisant pour le nombre d'enfants. Ce matériel évolue en fonction des activités.
Un local « matériel » complémentaire et une "costumerie" permettent l'accès à du matériel complémentaire ou plus spécifique accessibles à tous les groupes. D'autres armoires sont disposées dans le local avec des jeux de société, des livres, des jeux de construction, d'imitation, de motricité fine, d'éveil (selon l'âge).

Dans nos locaux se trouvent aussi des salons adaptés à la taille des enfants ou des coussins (style poufs). C'est avec tout ce matériel que l'animateur crée l'espace (à coins pour s'adapter aux rythmes des enfants) pour accueillir. Une fois que les enfants sont là, les espaces peuvent être modifiés, personnalisés avec eux pour être plus propices à l'aventure ou pour que le groupe crée ensemble son « chez lui », son petit monde.

Le centre des Castors dispose de locaux au rez-de-chaussée, ils sont principalement utilisés pour les groupes des plus jeunes 2,5 ans à 6 ans. Des sanitaires sont proches de ceux-ci et permettent de favoriser l'autonomie de l'enfant dans sa propreté. Les sanitaires disposent de réducteurs de toilette, de marchepieds et d'éviers pour permettre une facilité d'accès à tout le monde et une bonne hygiène.

Les locaux au 1er ou 2ème étage sont généralement occupés par les plus grands.

Un planning de nettoyage est mis en place par l'équipe de techniciennes de surface. Les sanitaires communs à tous le centre de vacances sont nettoyés régulièrement pendant la journée. Les tapis à langer et les petits pots sont lavés et désinfectés après chaque utilisation. Les animateurs veillent à la propreté des lieux (vérifier que les chasses sont tirées, qu'il y a du papier, que le robinet est fermé, …) en cas de soucis, ils préviennent le coordinateur pour améliorer la situation. Les locaux sont souvent aérés et sont nettoyés *(avec les produits adéquats Cfr. - ONE : MÔMES EN SANTÉ - HYGIÈNE DES ESPACES pages 31 et suivantes)* en dehors de la présence des enfants.

La prévention des accidents :

Les Castors sont convaincus que la sécurité passe par une bonne prévention des accidents. Ainsi, un travail en amont est effectué avec l'équipe d'animation pour développer les bonnes stratégies, repérer les situations, les moments qui pourraient être source d'accident et adapter les gestes, les consignes, l'encadrement en fonction de ces observations.

Une attention toute particulière est accordée aux déplacements, à l'organisation de la surveillance lors des moments libres pour profiter des aires de jeux.

7. Mais aussi :

Boîte à suggestions : Cher(s) Parent(s) votre avis compte ! Toutes vos remarques, vos suggestions nous intéressent. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires : info@castor.be . Si souhaitable, n'hésitez pas à prendre contact avec le coordinateur.

Cadre légal : La plaine de Vacances organisée par l'ASBL Les Castors est agrée dans le cadre du décret relatif aux centres de vacances du 17 mai 1999. Celui-ci précise notamment les objectifs à poursuivre par l'association : créativité, développement physique, citoyenneté et intégration sociale.

ROI de la Plaine de vacances des Castors CCJM

Les Castors organisent diverses activités tout au long de l'année. Ce ROI est spécifique aux plaines de vacances.

Ce R.O.I. ainsi que le projet pédagogique sont disponibles sur simple demande et consultables sur le site www.castor.be
Ce R.O.I. est lui-même complété par une charte de vie commune construite avec les enfants et les animateurs au début de chaque plaine de vacances.

Renseignements :

Le secrétariat de l'ASBL les Castors CJJM, vous renseignera au sujet des activités et plaines de vacances, les disponibilités ou encore sur la bonne inscription de votre (vos) enfant(s).
Adresse : Ferme des Castors rue du Faubourg, 16 à 6250 Aiseau
Tél. 071/76.03.22 - Email : info@castor.be

1. **Conditions de Participation :**

- Avoir l'âge requis de 2,5 ans à 15 ans ;
- Avoir l'autorisation des parents ;
- Être préalablement inscrit à la plaine ;
- Dans l'intérêt de chacun et du groupe, chaque participant doit être apte à vivre les différentes activités annoncées. Le cas échéant, nous vous invitons à prendre contact avec notre Secrétariat pour envisager la situation spécifique de votre enfant ;

2. **Inscription :**

Voici comment procéder à l'inscription ;

- Nous contacter
 - Directement sur le site Internet (une confirmation d'inscription vous est adressée)
 - E-mail : info@castor.be
 - Téléphone : 071/760.322 ou 071/728.166 ou 071/740.475
 - Sur place (au plus tard le premier jour de la plaine – (sous réserve des places encore disponibles)
- Nous transmettre les documents
 - La fiche signalétique et médicale
 - 2 vignettes de mutuelle, certificat médical et prescription en cas de prise de médicaments
 - La preuve de paiement

3. **Journée type :**

L'horaire et l'organisation de la plaine de Vacances s'articule comme suit :

Timing	Moments	Explication
07h00 – 09h00	Accueil facultatif du matin *(selon les besoins des parents et sous réservation)*	Chaque enfant est accueilli par un animateur/trice. Il s'éveille petit à petit. L'enfant a la possibilité de prendre le déjeuner (qu'il a emmené) et de participer à des activités libres.
09h00 – 09h30	Démarrage en sous-groupes	L'animateur accueille l'enfant dans son local et la journée démarre
09h30 – 12h30	La matinée	L'animateur gère ses animations en fonction du thème, du rythme des enfants, de leurs besoins et de leurs envies.
12h30 (entre 11h45 et 13h30)	Le repas de midi	L'horaire est variable en fonction du nombre d'enfants. (soit pique-nique ou repas complet selon l'information donnée au moment de l'inscription)
13h30 – 15h50	L'après-midi	Généralement, il commence par une sieste ou un moment calme pour les plus jeunes. Ensuite l'animateur gère ses animations en fonction du thème, du rythme des enfants, de leurs besoins.
15h50 – 16h00	Le retour	Les parents des bouts 'chou viennent chercher leur enfant dans le local et prennent le temps de discuter avec l'animateur
16h00 – 16h10	Le Rassemblement	Pour les autres, le coordinateur organise un moment où les parents peuvent venir rechercher leurs différents enfants. C'est un moment où tout le centre de vacances est réuni.
16h00 – 17h30	L'accueil facultatif du soir *(selon les besoins des parents et sous réservation)*	L'enfant termine sa journée en participant aux jeux libres en attendant ses parents.
16h10 – 17h00	Debriefing de journée	Le coordinateur organise un moment en équipe pour avoir le retour des animateurs sur leur journée, et sur la préparation des journées suivantes. L'animateur prend aussi le temps de préparer son matériel pour le jour suivant.

Cet horaire est adapté en fonction des activités particulières (excursions, animation avec des partenaires, …). La météo joue, également, un rôle dans l'organisation tout en privilégiant les activités en extérieur.

4. **Participation aux frais (PAF) :**

Le coût de chaque semaine de plaine (selon l'activité choisie) est indiqué sur www.castor.be en regard de chaque thème.
Le paiement doit se faire directement à l'inscription par virement bancaire sur : Le compte bancaire - IBAN : BE21 7320 3250 9603 - BIC : CREGBEBB de l'asbl " Les Castors CJJM ". (Attention un virement par personne et par stage).

Une PAF supplémentaire est demandée pour les accueils facultatifs du matin et/ou du soir : 1,30 €. prix forfaitaire par période, quel que soit le moment d'arrivée ou de départ, (à payer également à l'inscription).

Soyez à l'heure pour reprendre votre enfant.
Dès 16h00, pour des questions de sécurité, votre enfant sera directement confié aux animateurs de l'accueil facultatif. Dans ce cas, quelle que soit l'heure de votre arrivée, il vous sera réclamé 1,30 € / par enfant pour l'accueil entamé.

Accueil après 17h30 : uniquement sur demande, supplément forfaitaire de 2,60 €. En plus des 1,30 €.

Désistement

- La PAF n'est pas remboursable en cas d'absence et/ou d'annulation.
- En cas de maladie (uniquement sur présentation d'un certificat médical adressé endéans les 48 h.) - 2 possibilités au choix des responsables de l'enfant et au prorata des journées perdues :
 1) Soit le remboursement de 60% du montant du PAF
 2) Soit le report, dans un délai d'un an, de l'équivalent du PAF
- En cas de non-paiement, l'asbl "Les Castors CJJM" l'enfant ne pourra pas être accueilli ;

N'hésitez pas à contacter l'ASBL Les Castors CJJM, pour trouver, avec vous, les meilleures solutions.

Réduction

- Une réduction de 10% est appliquée à chaque enfant, lorsque 3 frères et/ou sœurs domiciliés sous le même toit, participent à une même semaine de plaine.

5. **Assurances :**

L'ASBL les Castors CJJM est assurée en Responsabilité Civile.
Durant les plaines de vacances, les participants sont couverts en accidents corporels et en responsabilité civile. Notre assurance couvre les accidents ou dégâts que votre enfant occasionnerait involontairement à un tiers. Notre assurance prend en charge les frais médicaux et autres dus à un accident, (montant plafonné) et après remboursement des frais de mutuelle et/ou intervention de l'assurance propre à la famille de l'enfant.

Notre assurance ne couvre pas les soins médicaux entraînés par une maladie, ni la dégradation de biens personnels, (exemple : les lunettes…).
Les assurances sont souscrites auprès de :
AXA - agence : S.A. DURANT et Fils Courtiers en assurances
Avenue Mascaux 91 à 6001 MARCINELLE - Tél : 071 36 12 73

6. **Effets personnels :**

L'ASBL "Les Castors CJJM" décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets, d'argent, de vêtements et/ou des lunettes. Il est vivement déconseillé aux participants d'emporter des objets de valeur (GSM, Tablette, appareil à écran, bijoux, etc.). 4

7. **Sécurité :**
 a. L'infirmerie (http://www.momesensante.be/ page 48) :
 Offre un espace de soins et de repos, cet espace contient, un lit, un évier, une armoire avec le nécessaire de premiers soins, la fiche signalétique et médicale ce votre enfant. L'armoire avec le nécessaire de premiers soins est contrôlée et remise en ordre par le coordinateur.
 Elle contient des trousses nomades pour les balades à l'extérieur du centre. L'animateur remplit une fiche nominative où il détaille ce qu'il fait pour chaque soin (Nom, prénom, groupe, date, heure, circonstance, actes réalisés, …).
 b. La prise de médicament (http://www.momesensante.be/ page 43):
 Les membres du personnel ne sont pas autorisés à administrer un médicament à un enfant (en dehors de paracétamol, d'antiseptique et de pommade apaisante). Dans le cas où un enfant aurait besoin d'un médicament, la personne responsable de l'enfant doit fournir une prescription médicale datant de moins de 3 mois et comprenant le nom du médicament, la posologie, la date, la signature et le cachet du médecin.
 c. En cas d'incendie :
 Les plans et consignes d'évacuation sont placés de manière visible et facile de compréhension. Chaque animateur connait les consignes de sécurité en cas d'incendie.

8. **Réclamation :**

Toute réclamation éventuelle sera communiquée par écrit, ou par e-mail : info@castor.be. Elle sera adressée au secrétariat de l'ASBL Les Castors CJJM.

9. **Droit à l'image :**

L'ASBL Les Castors CJJM utilise, occasionnellement, certaines photos d'enfants et/ou de groupes qui participent aux plaines, pour publier, pour promotionner, ou pour illustrer ses revues, ses articles de presse, son site Internet, ses réseaux sociaux, ou pour tout reportage T.V.... (Exemple : Télésambre).

En inscrivant votre enfant et en validant la lecture du règlement, vous acceptez la diffusion de l'image. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant y figure, merci de le signaler, par email : info@castor.be au moment de l'inscription, au secrétariat avec en communication "droit à l'image", ou vous ne validez pas l'inscription lors de l'encodage par Internet.

10. **RGPD - Mise à jour protection des données personnelles :**

L'asbl Les Castors CJJM vous assure que l'envoi d'Emails, publications, autres, (concernant nos activités, rendez-vous, manifestations, attestations, newsletters,…) n'arrive pas de manière intempestive ou intrusive chez vous.

Notre base de données est constituée de données personnelles que vous nous avez communiquées lors d'une inscription aux plaines. Vos données sont gérées au siège social de l'asbl "Les Castors CJJM" - rue du Faubourg, 16 - 6250 Aiseau.

Cette base de données nous appartient et est totalement sécurisée. Son contenu ne sera jamais cédé ou vendu à un tiers.

Dans ce cadre, afin de nous assurer que vous recevez de notre part uniquement les informations souhaitées, nous vous posons simplement la question suivante :

Souhaitez-vous continuer à recevoir nos attestations, informations, newsletters par Email ?

- Si OUI : vous pouvez ignorer ce message et rien ne changera.
- Si NON : veuillez cliquer sur ce bouton : Se désabonner
- Sans infirmation de votre part, toutes vos informations, seront conservées dans notre base de données.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement et vous désinscrire de nos newsletters sur simple demande par Email. Pour toute question, veuillez nous contacter : info@castor.be - Tél. 071/76.03.22

Sachez que, conformément à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de récupération et de limitation du traitement des données personnelles.

* Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/4/2016

